

A l'ère des pôles de compétitivité et de l'inter régionalité, l'infrastructure routière reliant les 2^{ème} et 3^{ème} régions françaises constitue un barrage inacceptable pour l'ensemble des acteurs économiques du territoire .

La poursuite de l' autoroute A 51 par l'Est de Gap constitue un outil indispensable pour un développement durable du Département des Hautes Alpes.

Propos rédigés par **Pierre VOLLAIRE**

PDG de ARD

Vice-Président de HAD

Vice-Président de ARCSIS

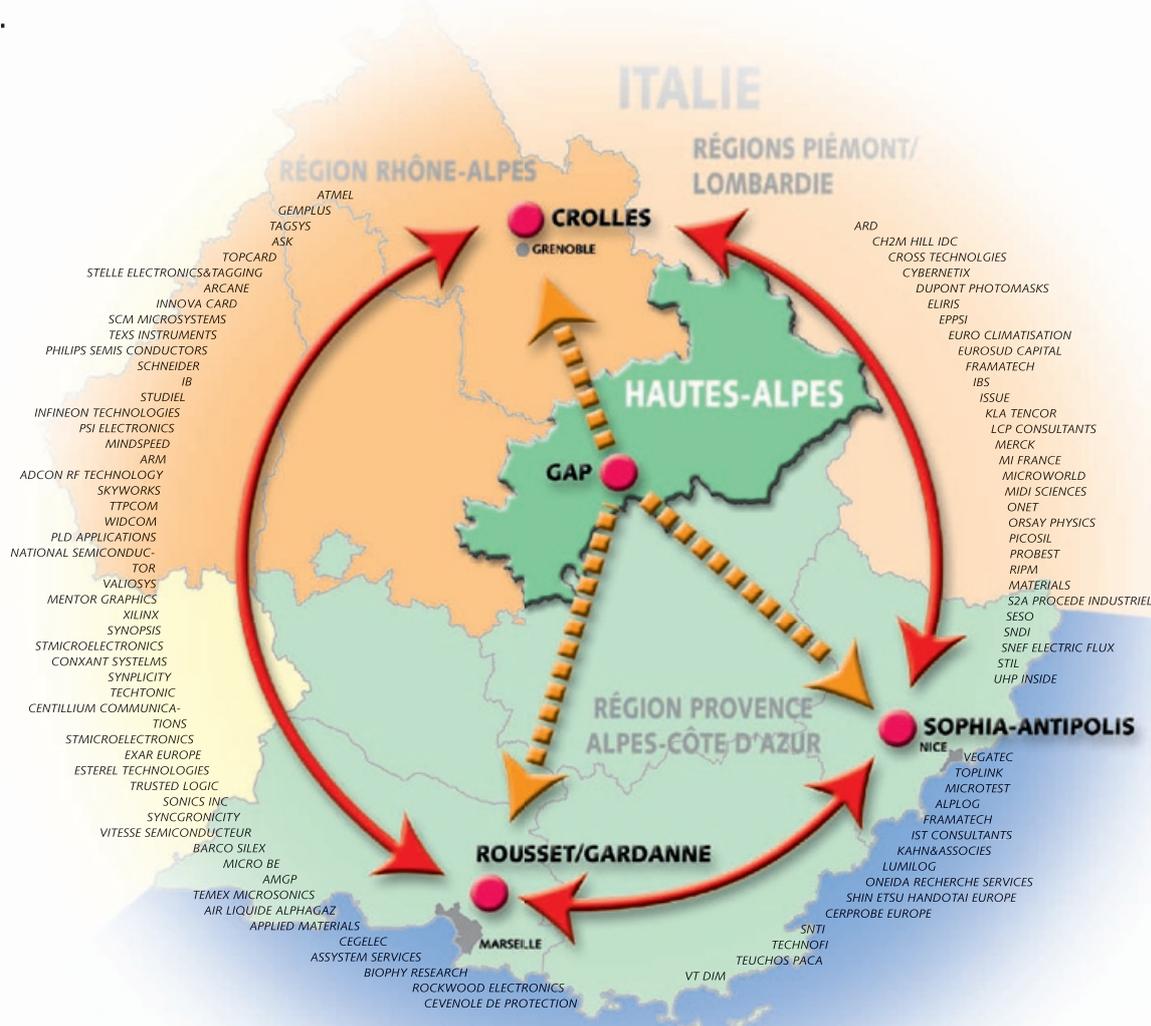
(Association pour la Recherche sur les Composants et les Systèmes Intégrés Sécurisés)

Membre du comité de pilotage du pôle SCS

La dynamique des pôles de compétitivité indique parfaitement la tendance d'évolution des schémas de développement économiques.

Par exemple, le pôle « Solutions Communicantes Sécurisées » (www.pole-scs.org) de la Région Provence Alpes Côte d'Azur regroupe l'ensemble des grands industriels, des PME et des laboratoires de recherche publics des secteurs de la microélectronique, des télécommunications et du logiciel, autour des objets communicants (carte à puce, RFID, téléphone portable, ...). Ce pôle vient d'être labellisé « MONDIAL » par le gouvernement au même titre que l'aéronautique à TOULOUSE.

Si les principales implantations des acteurs en région sont SOPHIA ANTIPOLIS et ROUSSET, la technopole MICROPOLIS à GAP compte une PME très impliquée dans le pôle : ARD, et des acteurs tels METAPHORE MULTIMEDIA qui réalise le portail OCOVA (www.ocova.com) pour la valorisation des objets communicants dans le cadre du pôle SCS, et Yann BIDAULT, consultant expert . La création d'un laboratoire de tests et usages des objets communicants est à l'étude.



Le pôle SCS s'est fixé pour objectif la création de plus de 20 000 emplois en 10 ans. Pour les Hautes Alpes, les opportunités de compter une partie (400 à 500) de ces emplois directs à haute valeur ajoutée, qui génèrent de nombreux emplois associés sont réelles et sérieuses, d'autant plus que la complémentarité avec le pôle MINALOGIC (nanotechnologies) de Grenoble est évidente .

Il est donc impératif de faciliter la relation entre les acteurs, sauf à vouloir bloquer ce processus.

D'une manière générale, une entreprise ne peut plus exister et se développer en dehors d'une relation permanente avec un réseau technologique et d'affaires dont l'échelle est au minimum inter régionale.

La difficulté de circulation routière entre Grenoble et les Hautes Alpes (2 heures pour effectuer le trajet Gap - Grenoble de Mai à Octobre) a de nombreux effets négatifs . Par exemple :

- Une PME du domaine de l'informatique embarquée, en fort développement à Saint Bonnet en Champsaur, a été délocalisée à Lyon par son nouvel actionnaire excédé par les trajets,
- La perte en ligne de prospects à l'implantation d'entreprises dans les Hautes-Alpes est importante pour les candidats venant du Nord,
- Il est très difficile de recruter un salarié originaire du Dauphiné, car il se sent coupé de sa base familiale et relationnelle.

Gap, qui va atteindre les 40 000 habitants, présente une bonne masse critique, notamment en matière d'enseignement supérieur avec 1 000 étudiants. La capitale douce ne pourra valoriser son positionnement au carrefour de trois grandes régions européennes (PACA, Rhône Alpes, Piémont) sans une voie de communication routière adaptée à la demande.

L'irrigation du Nord du Département, qui compte nombre d'entreprises industrielles en proie à la concurrence internationale (OPTEX, SKW, EXTRUFLEX, ALP, ...), est vitale pour leur survie. L'autoroute A51 par l'Est de Gap répond à cette problématique. Cette solution est plus rapide et apporte une bien plus grande sécurité. Nous avons tous le souvenir des très graves accidents sur la RN10 (4 voies) dans les Landes, maintenant évités grâce à la construction d'une autoroute.

Soucieux de préserver la qualité exceptionnelle de vie de notre département alpin, nous ne pouvons bien évidemment pas occulter la question de l'impact environnemental, particulièrement en ce qui concerne la pollution automobile. Ce débat dépasse très largement les frontières des Hautes Alpes, et sera réglé en grande partie par les technologies utilisées sur le parc automobile en usage en 2020.

Nous pourrions toutefois proposer en complément la mise en œuvre d'un dispositif permettant la modulation du montant du péage en fonction du niveau de pollution du véhicule . Cette autoroute « propre » renforcerait l'excellente image environnementale des Hautes Alpes.

En conclusion, il me paraît indispensable que les acteurs du débat prennent conscience que le choix inadapté d'une solution autre que l'autoroute A51 par l'Est de GAP sera lourd de conséquence pour la pérennité des Hautes Alpes et de ses générations futures.

Il n'y aura pas de deuxième chance.

Le 23 Août 2005.

Adresses de sites à consulter : www.ard.fr www.had.fr www.cremsi.org(ARCSIS) www.pole-scs.org www.ocova.com